

Communiqué

**Projet d'Hydro-Québec à Saint-Augustin-de-Desmaures
La CMQ réclame l'aménagement d'une assise pour une piste cyclable et
pédestre**

(Québec, le 24 février 2009) – Dans un mémoire qu'elle déposera ce soir, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de recommander à Hydro-Québec qu'elle réalise une assise permanente permettant l'aménagement d'une piste cyclable et pédestre de nature métropolitaine entre le rang du Grand-Capsa au nord et le chemin du Cabouron au sud. Cette assise serait réalisée dans le cadre du projet de construction du poste Anne-Hébert, situé à Saint-Augustin-de-Desmaures, et de sa ligne d'alimentation.

Pour la CMQ, l'aménagement ou le financement par Hydro-Québec de cette assise permanente s'avère essentiel au parachèvement du réseau cyclable et pédestre formé du Corridor du littoral, des pistes Dansereau/La Liseuse et Jacques-Cartier/Portneuf et du Corridor des Cheminots. La boucle ainsi créée, d'une longueur approximative de 75 kilomètres, serait en grande partie située hors route et constituerait un équipement récréatif et touristique de premier plan pour l'attractivité de la région métropolitaine. L'aménagement de ce tronçon de sept kilomètres permettrait également d'établir un lien direct entre la populaire Route Verte, aménagée en bordure de la route 138, et la piste Dansereau/La Liseuse.

À ce jour, ce projet mis de l'avant par la Communauté métropolitaine de Québec a reçu des appuis du conseil de Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, du conseil de la MRC de La Jacques-Cartier, de la Ville de Pont-Rouge et de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
Coordonnateur aux communications et aux consultations
418 641-6250, poste 1210